



**REGLEMENT D'EXECUTION N°.....04'...../2018/COM/UEMOA
FIXANT LA NOMENCLATURE DES ACTIVITES DE L'ARTISANAT
DE L'UEMOA**

**LA COMMISSION DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

- Vu** le Traité modifié de l'UEMOA, notamment en ses articles 6, 20, 24, 26, 42 à 45, 60 ;
- Vu** le Protocole additionnel n° II relatif aux Politiques sectorielles de l'UEMOA ;
- Vu** le Protocole additionnel n°IV modifiant et complétant le Protocole additionnel n°II relatif aux Politiques sectorielles de l'UEMOA ;
- Vu** l'Acte additionnel n°05/2001 du 19 décembre 2001 relatif à la promotion de l'artisanat au sein de l'UEMOA ;
- Vu** l'Acte additionnel n°05/2017/CCEG/UEMOA du 03 mai 2017 portant nomination d'un Membre de la Commission de l'UEMOA ;
- Vu** l'Acte additionnel n°06/2017/CCEG/UEMOA du 03 mai 2017 portant nomination du Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Vu** l'Acte additionnel n°07/2017/CCEG/UEMOA du 03 mai 2017 portant nomination de Membres de la Commission de l'UEMOA ;
- Vu** le Règlement n°01/2014/CM/UEMOA du 27 mars 2014 portant adoption du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA ;
- Vu** la Recommandation n°03/2001/CM du 19 décembre 2001, relative à la mise en œuvre du Programme Communautaire en matière d'Artisanat (PCA) ;
- Considérant** la nécessité de disposer d'une nomenclature harmonisée des activités de l'artisanat et de classer les activités y relatives en branches, corps de métiers et métiers ;

Prenant en compte les conclusions de l'atelier régional de validation des projets de Règlement d'exécution du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA, tenu du 12 au 14 octobre 2016 à Ouagadougou ;

Désireuse de mettre en œuvre le Règlement n°01/2014/CM/UEMOA du 27 mars 2014 portant adoption du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA ;

ADOpte LE REGLEMENT D'EXECUTION DONT LA TENEUR SUIT :

Article premier : OBJET

Conformément aux dispositions du Règlement n°01/2014/CM/UEMOA du 27 mars 2014 portant Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA, le présent Règlement d'exécution a pour objet de définir la composition des corps de métiers et les métiers découlant des branches d'activité telles que définies à l'article 2 ci-dessous.

Le tableau de nomenclature des activités de l'artisanat en branches, corps de métiers et métiers est joint en annexe au présent Règlement d'exécution, dont il fait partie intégrante.

Article 2. BRANCHES D'ACTIVITES

La branche d'activités artisanales est le regroupement d'un ensemble de corps de métiers similaires ou connexes.

Les activités artisanales sont classées en huit (08) branches. La liste s'établit comme suit :

- B1 - Agroalimentaire, alimentation, restauration,
- B2 - Mines et carrières, construction et bâtiment,
- B3 - Métaux, constructions métalliques, mécanique, électromécanique, électricité, électronique et petites activités de transport,
- B4 - Bois et assimilés, mobilier et ameublement,
- B5 - Textile, habillement, cuirs et peaux,
- B6 - Audiovisuel et communication,
- B7 - Hygiène et soins corporels,
- B8 - Artisanat d'art et de décoration.

Les huit (08) branches d'activités résultant du classement ci-dessus se déclinent en corps de métiers et en métiers.

Toute activité ne figurant pas dans ce classement par branche n'est pas un métier de l'artisanat, au sens du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA.

Article 3. MODIFICATION DE LA LISTE DES METIERS

La liste des métiers figurant dans le tableau de nomenclature des activités artisanales est définie en fonction des spécificités économiques, sociales, culturelles et traditionnelles des Etats membres.

Elle peut au besoin être modifiée par la Commission de l'UEMOA sur proposition des Etats, après avis du Cadre de Concertation Régionale sur l'Artisanat (CCRA) au sein de l'UEMOA.

Article 4. ENTREE EN VIGUEUR

Le présent Règlement d'exécution entre en vigueur à compter de la date de sa signature et sera publié au Bulletin Officiel de l'Union.

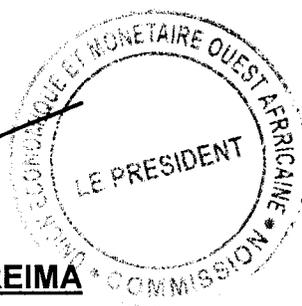
Fait à Ouagadougou, le **11 AVR. 2018**

Pour la Commission,

Le Président



Abdallah BOUREIMA



**ANNEXE DU REGLEMENT D'EXECUTION N° /2018/COM/UEMOA DU.....
FIXANT LA NOMENCLATURE DES ACTIVITES DE L'ARTISANAT EN
BRANCHES, CORPS DE METIERS ET METIERS**

BRANCHES D'ACTIVITES		CORPS DE METIERS		MÉTIERS
1	Agro-alimentaire, alimentation, restauration	1.1	Transformation et conservation de fruits, légumes, feuilles et noix	Transformateurs et conservateurs de fruits, légumes, noix et feuilles Fabricants de condiments et assaisonnements
		1.2	Transformation des grains, des tubercules et produits amylacés	Transformateurs de grains et de tubercules Fabricants de produits amylacés
		1.3	Fabrication d'huiles, graisses végétales et animales	Fabricants d'huiles et de graisses brutes, raffinées et comestibles
		1.4	Abattage, transformation et conservation de viande et préparation de produits à base de viande	Bouchers, charcutiers, transformateurs et conservateurs de viande et de volailles Préparateurs de produits à base de viande
		1.5	Transformation et conservation de produits à base de poissons et de produits de la pêche	Transformateurs et conservateurs de poissons, de crustacées et de mollusques
		1.6	Transformation de produits laitiers	Fabricants de produits laitiers et glaces alimentaires, Fabricants de produits laitiers et alimentaires Fabricants de beurre, de fromage et de yaourt
		1.7	Fabrication de boissons et de glaces	Fabricants de boissons artisanales et de glaces à base de fruits, de légumes, de céréales, de tubercules et d'eau de boisson, Préparateurs de jus fruits et légumes Fabricants d'autres produits alimentaires
		1.8	Boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	Boulangers, pâtissiers, apiculteurs, biscuitiers Fabricants de friandises à base d'arachide, de sucre caramélé, de miel, de pâtes alimentaires et de confitures
		1.9	Restauration et fabrication d'autres produits alimentaires	Petits restaurateurs, traiteurs, cuisiniers et métiers connexes Fabricants de plats préparés, de galettes, beignets et d'autres produits alimentaires
		1.10	Fabrication d'aliments pour animaux et d'engrais organiques	Fabricants de sels, d'aliments pour animaux, d'engrais organiques Transformateurs de déchets organiques
2	Mines et carrières, construction et bâtiment,	2.1	Extraction de minerais non ferreux	Orpailleurs traditionnels
		2.2	Extraction de pierres, d'argiles, de sables et de carrières	Extracteurs de produits de carrières, d'argiles, de minéraux chimiques et d'engrais minéraux producteurs de sel et autres activités extractives
		2.3	Forage de puits d'eau et autres activités de forage	Puisatiers et autres spécialistes d'activités de forage
		2.4	Travail de la pierre	Tailleurs de pierres, fondeurs de pierres, marbriers
		2.5	Fabrication de matériaux de construction en béton, en ciment, en plâtre, en banco, en argile et en terre cuite	Briquetiers, bétonniers, tuiliers et autres fabricants de matériaux de construction

BRANCHES D'ACTIVITES		CORPS DE METIERS		MÉTIERS
		2.6	Construction et réhabilitation de bâtiments	Maçons, spécialistes en réhabilitation de bâtiments, coffreurs, ferrailleurs, charpentiers, plombiers, électriciens bâtiment, dessinateurs bâtiments
		2.7	Construction et autres travaux de construction spécialisés	Constructeurs de cases, d'ouvrages d'art, aménagistes de chaussée, poseurs de pavés
		2.8	Travaux de finition et autres travaux spécialisés	Carreleurs, poseurs d'enduits, spécialistes en revêtement et étanchéité, vitriers, miroitiers, plâtriers, décorateurs-staffeurs, peintres, autres spécialistes de travaux spécialisés
3	Métaux, constructions métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport	3.1	Fabrication de machines et équipements d'usage général, spécifique et autres outils	Forgerons, chaudronniers, métallurgistes, tourneurs, fraiseurs, affûteurs, fabricants de matériels et équipements agricoles et forestiers, fondeurs, outilleurs
		3.2	Constructions métalliques et ouvrage en acier, en métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	Fabricants de mobilier en fer forgé, menuisiers métalliques et en aluminium, tréfileurs, modeleurs sur métaux, soudeurs
		3.3	Réparation et mécanique d'automobiles, de motocycles et de cycles, de matériels de transport ferroviaire roulant, naval et fluvial	Fabricants, réparateurs et mécaniciens de véhicules et cyclomoteurs, carrossiers, peintres engins, vulcanisateurs, électriciens, électroniciens, ajusteurs d'appareils électriques, fabricants de machines et matériels agricoles Fabricants et réparateurs de matériels de transport fluvial et naval
		3.4	Petites activités de transport terrestre et transport par conduites	Charretiers, piroguiers, pousse-poussiers, dockers, déménagistes
		3.5	Installation, maintenance, entretien et réparation de biens personnels et d'équipements domestiques	Réparateurs d'équipements périphériques, d'équipements de communication Fabricants et réparateurs de machines-outils, petit outillage, d'équipements de foyers, d'articles de sport Serruriers, réparateurs d'appareils de haute précision
		3.6	Electricité, froid	Spécialistes en froid climatisation, rebobineurs, réparateurs d'appareils électriques
4	Bois et assimilés, mobilier et ameublement	4.1	Travail du bois (meubles et assimilés)	Menuisiers bois, tapissiers, ébénistes, bucherons, charbonniers, scieurs de bois, constructeurs de pirogues, fabricants d'instruments de musique, sculpteurs sur bois, objets divers à base de bois
		4.2	Travail sur végétaux	Fabricants d'articles en liège, spartiers, fabricants d'objets en fibres végétales, pailles Menuisiers sur bambou et rônier, meubles divers à base de végétaux
5	Textile, habillement, cuirs et peaux	5.1	Fabrication de fibres textile, filature et tissage	Filateurs et tisserand(e)s,

BRANCHES D'ACTIVITES		CORPS DE METIERS		MÉTIERS
		5.2	Fabrication de vêtements et d'autres textiles	Tailleurs, couturiers, brodeurs, modélistes-stylistes, fabricants d'objets et accessoires en tissu, teinturiers, sérigraphes sur tissu, fabricants d'articles à mailles et d'autres textiles
		5.3	Travail sur cuir et peaux	Fabricants de vêtements, d'accessoires en cuir, d'articles de fourrure, de tentes, voiles, filets de pêche, taxidermistes, tanneurs, cordonniers, maroquiniers, bottiers et selliers, gainiers, relieurs, cirieurs de chaussures, graveurs sur cuir
6	Audiovisuel et communication	6.1	Imagerie	Photographes, cameramen, maquettistes, graveurs, imprimeurs, encadreur et assimilés
		6.2	Installation, maintenance, entretien et réparation de matériels optiques, photographiques et d'images	Installateurs/réparateurs de matériel audiovisuel, photographique, cinématographique, de télécommunication et assimilés, électriciens cinéma, lunettiers
7	Hygiène et soins corporels	7.1	Travail d'esthétique Coiffures et tresses	Coiffeurs, tresseuses, esthéticien(ne)s et spécialistes en soins de beauté
		7.2	Fabrication de savons, de produits d'entretien et produits chimiques et cosmétiques	Fabricants de savons, parfums et produits chimiques, cosmétiques et assimilés fabricants de supports magnétiques et optiques
		7.3	Produits de la pharmacopée	Préparateurs de pharmacopée traditionnelle
		7.4	Fabrication de prothèses et matériel orthopédique	Fabricants de prothèses et matériels orthopédiques
		7.5	Nettoyage et entretien	Blanchisseurs, spécialistes en pressing, spécialistes en nettoyage courant de locaux et autres services de nettoyage Spécialistes en traitement et élimination des déchets
8	Artisanat d'art et décoration	8.1	Fabrication d'articles en joaillerie, bijouterie, pelage, et articles similaires	Bijoutiers, orfèvres et joailliers, bronziers, ferronniers d'art, armuriers, perliers
		8.2	Fabrication d'art traditionnel et métiers de la création de pièces uniques ou de petites séries à tendance contemporaine	Sculpteurs et décorateurs sur tous matériaux, fabricants de jeux et jouets, fabricants d'instruments de musique, spécialistes en taille, façonnage et finition d'objets d'art
		8.3	Fabrication d'objets d'art et restauration du patrimoine	Potiers, céramistes, verriers et autres fabricants d'objets d'art
		8.4	Décoration	Fabricants en art graphique, floral, fabricants d'objets de décoration d'intérieur, jardiniers, créateurs d'espaces verts, paysagistes, aménagistes